

MANAGE
cité du verre



Place Albert 1^{er}, 1

7170 MANAGE

Maîtres Yves GRIBOMONT & Jean FONTEYN
Notaires
Avenue de la Motte Baraffe, 20
7180 SENEFFE

Vos réf. : i03184/vb-

Nos réf. : CU1 n° 2022/231/mb



Wallonie

CERTIFICAT D'URBANISME N°1 – annexe 16

Maîtres,

En réponse à votre demande reçue le 17/05/2022 et relative à un bien sis à 7170 Manage (**Bellecourt**),
rue Ry de Brabant - "La Closure" cadastré **B n° 16 k**, nous vous adressons ci-après les informations visées à l'article
D.IV.1, §3, 1° et D.IV.97 du CoDT.

Le bien en cause :

- se situe en zone d'habitat sur une profondeur de ± 50 m et au-delà en zone agricole au plan de secteur de « La Louvière- Soignies », adopté par arrêté de l'Exécutif régional wallon du 09/07/1987 et qui n'a pas cessé de produire ses effets
- est repris en zone d'habitat de centre de village sur une profondeur de ± 50 m et au-delà en zone agricole au schéma de structure
- ☐ est compris dans le plan communal d'aménagement qui n'a pas cessé de produire ses effets
- est compris dans le lotissement **n° 2011/001 du 18/03/2013** qui n'a pas cessé de produire ses effets
- ☐ est situé dans le périmètre de revitalisation urbaine :
- ☐ est situé dans le périmètre de rénovation urbaine de La Hestre – Fayt-sud approuvé par le Gouvernement en date du 14/10/10
- ☐ est situé dans une zone d'initiative privilégiée
- a fait l'objet d'une demande de division – article D.IV.102 : **2008/016 : collège du 22/09/2008 - 2009/011 : collège du 06/07/2009**
- ☐ a fait l'objet d'une demande de déclaration urbanistique :
- ☐ a fait l'objet d'un (des) permis d'urbanisme (depuis le 01/01/1977) :
- ☐ a fait l'objet d'une demande de permis d'urbanisme – article D.IV.22
- ☐ a fait l'objet d'un arrêté d'inhabitabilité du Bourgmestre : / n'a pas fait l'objet d'un arrêté communal d'insalubrité, ce qui ne signifie pas qu'il est parfaitement salubre.
- ☐ a fait l'objet d'une infraction : / nous n'avons pas connaissance d'infraction constatée par notre autorité pour ce bien, ce qui ne signifie pas qu'il n'en existe pas ou qu'une autre instance (Service public de Wallonie, plainte directe auprès des Cours et Tribunaux...) n'a pas entamé de procédure.
- ☐ est classé

Service Urbanisme

Courriel : urbanisme@manage-commune.be - Fax : 064/518.278

Responsable du Service Urbanisme – Logement – Rénovation urbaine : Geneviève COLPIN ☎ 064/518.268

Responsable du Pôle Urbanisme - Logement : Anne-Sophie VANDEROSSE ☎ 064/518 267

Agent administratif : Martine Brognon ☎ 064/518.279

MANAGE
cité du verre



- ☐ est repris sur la liste de sauvegarde
- ☐ est repris dans le périmètre des sites Natura 2000
- ☐ est situé dans un site à réaménager
- ☐ est situé dans un site archéologique (DGO4-Direction de l'archéologie-place du Béguinage, 16 à 7000 MONS-065/32.80.93)
- ☐ est situé en zone Seveso :
- ☒ est situé en zone inondable : à proximité - voir carte
- ☐ est situé en zone de captage :
- ☐ est situé le long de la route nationale (s'adresser au Service public des Routes)
- ☐ peut prétendre à l'octroi d'une prime communale relative à l'embellissement des façades (voir site internet de la commune de Manage)
- ☐ est inoccupé ce qui signifie qu'il est repris dans un listing de biens inoccupés soumis à taxe communale annuelle :
- ☒ n'est pas situé, à notre connaissance, dans un plan d'expropriation
- ☐ est situé dans une zone soumise au droit de préemption
- ☐ est soumis au permis de location
- ☒ à notre connaissance, zone équipée du gaz basse pression ou d'emprises en sous-sol
- ☒ est situé le long d'une voirie équipée en eau, électricité, égout (demande de raccordement à l'égout à effectuer auprès du service Travaux). La voirie est pourvue d'un revêtement hydrocarboné, d'une largeur suffisante compte tenu de la situation des lieux.
- ☐ parcelle pour laquelle des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir (cf. carte BDES)
- ☐ parcelle concernée par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation d'investigation ou d'assainissement des sols (cf. carte BDES)
- ☐ susceptible d'être situé dans un site potentiellement pollué (nom du site) : veuillez-vous adresser à la Spaque (Société Publique d'Aide à l'Environnement) en téléphonant au 04/220.94.11 (www.spaque.be)

Les informations et/ou prescriptions contenues dans le présent certificat d'urbanisme ne restent valables que pour autant que la situation de droit et/ou de fait du bien en cause ne soit pas modifiée.

Le présent certificat ne dispense pas de solliciter et d'obtenir le permis d'urbanisme pour l'exécution de travaux ou l'accomplissement conformément au Code. Il ne préjuge en rien des décisions de l'Administration à l'égard des demandes de permis.

Pour toute information, le guichet du service urbanisme est ouvert du lundi au jeudi de 8h 30 à 12h.

Recevez, Maîtres, nos salutations distinguées.

Fait à Manage, le 22 juin 2022

Par le Collège,

La Directrice générale ff,

Evolyne LEMAIRE.



Le Bourgmestre,

Bruno POZZONI.

Service Urbanisme

Courriel : urbanisme@manage-commune.be - Fax : 064/518.278

Responsable du Service Urbanisme – Logement – Rénovation urbaine : Geneviève COLPIN ☎ 064/518.268

Responsable du Pôle Urbanisme – Logement : Anne-Sophie VANDEROSE ☎ 064/518 267

Agent administratif : Martine Brognon ☎ 064/518.279



Aléas d'inondation

Aléa d'inondation par débordement et ruissellement – version raster, échelles inférieures au 1:25.000

☐ Aléa très faible

☐ Aléa faible

☐ Aléa moyen

☐ Aléa élevé

Aléa d'inondation par débordement et ruissellement, échelles comprises entre le 1:25.000 et le 1:5000

☐ 110 : Aléa faible par débordement

☐ 120 : Aléa moyen par débordement

☐ 130 : Aléa élevé par débordement

☐ 210 : Aléa faible par ruissellement

☐ 220 : Aléa moyen par ruissellement

☐ 230 : Aléa élevé par ruissellement

☐ 310 : Aléa faible par débordement & ruissellement

☐ 320 : Aléa moyen par débordement & ruissellement

☐ 330 : Aléa élevé par débordement & ruissellement

Echelles supérieures au 1:5000

☐ Echelles supérieures au 1:5000

Trames des cartes PDF au 1:10 000e de l'aléa d'inondation par débordement et par ruissellement

☐ Trames des cartes PDF au 1:10 000e de l'aléa d'inondation par débordement et par ruissellement

Trames des cartes PDF au 1:40 000e de l'aléa d'inondation par débordement et par ruissellement

☐ Trames des cartes PDF au 1:40 000e de l'aléa d'inondation par débordement et par ruissellement

Parcelles cadastrales (AGDP)

Parcelles cadastrales

☐ Parcelles cadastrales

Limites administratives

Communes

☐ Communes

Arrondissements

☐ Arrondissements

Provinces

☐ Provinces

Région

☐ Région

